

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 037-213700727-20240703-DCM\_2024\_089-DE

2024-089

SEANCE DU **MARDI 2 JUILLET 2024**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

*Le mardi 2 juillet 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,*

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 26
Nombre de Membres présents : 19	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstention : 0
	Non votant : 0

### PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Frédéric DAVIET.

### ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD pouvoir à Jean-Marc NARDI, Jean-Michel CHEMINOT pouvoir à Daniel DAMMERY, Hélène BERGER pouvoir à Christelle LAMBERT, Magali DEVAUD pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Hélène BELLUT pouvoir à Jean-Luc DUCHESNE, Arnaud Nicolas PLANCHON pouvoir à Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET pouvoir à Françoise BAUDIN.

### ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Eric MAUCORT, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie LAGREE

### Réfection des terrains extérieurs de tennis de Chinon - Demande de subvention au titre du CRST du Chinonais

*Vu la délibération 2023-137 du 5 décembre 2023 portant sur la convention de mise à disposition des courts de tennis municipaux entre la ville de Chinon et le Chinon Tennis Club ;*

La commune s'est engagée à la réfection des deux courts de tennis extérieurs de Chinon auprès du Chinon Tennis Club. Les services prévoient de lancer très prochainement la consultation pour retenir l'entreprise qui réalisera la prestation.

Pour la soutenir dans ce projet, la commune de Chinon souhaite solliciter la Région au titre du Contrat Régional de Solidarité Territorial du Pays du Chinonais 2018-2024 – axe B3 – fiche action 22 : Equipements sportifs et de loisirs. En complément, une demande sera faite au Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Réfection des deux courts de tennis extérieurs	54 540.00	Région – CRST du Chinonais	40%	21 800.00
		AUTOFINANCEMENT	60%	32 740.00
<b>TOTAL</b>	<b>54 540.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>54 540.00€</b>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération ;
- **VALIDE** la demande de subvention au titre du CRST du Chinonais au taux le plus haut possible ;
- **AUTORISE M. Le Maire** à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

Fait à CHINON, le 3 juillet 2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT. & L.)

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 05/07/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.